0130053M
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN
74 RUE VERDILLON
13395 MARSEILLE CEDEX 10
Tel : 0491742930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/11/2022
Réuni le : 01/12/2022
Sous la présidence de : Laurent Lucchini
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2023
Budget primitif : [ ]
Budget annexe : [X] Intitulé : GRETA-CFA MARSEILLE MEDITERRAN
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 3

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	4
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Lucchini
Prénom : Laurent
Signé le: 02/12/2022 15:22:31

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

BIEN_20222023_42_0130053M_221223102242

0130178Y
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
RECTORAT ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
PLACE LUCIEN PAYE
13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Budget initial

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN-0130053M

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement de l'acte : 42

Année scolaire : 2022-2023

Pour le recteur, et par délégation

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : En pièce B1.3, le montant des prélèvements ne tient pas compte du prélèvement de 1 812 928 euros de la décision budgétaire modificative n°1 .

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Garnier
Prénom : Charles-Henri
Signé le: 23/12/2022 10:22:42

Ce document est au formal électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

BICT_20222023_42_0130053M_221216171737

013011XR
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
CONSEIL REGIONAL DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
27 PLACE JULES GUESDE
13006 MARSEILLE

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Budget initial

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN-0130053M

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement de l'acte : 42

Année scolaire : 2022-2023

Par délégation du Président du Conseil régional

Décision : Validation sans observation

Commentaire : Il vous est rappelé que seuls les crédits notifiés par la Région l'engagent. Conformément aux articles R421-59 du Code de l'éducation et en l'absence de désaccord motivé sur ce budget de la part du Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille et du Conseil Régional, celui-ci deviendra exécutoire de plein droit dans un délai de trente jours à compter de la date du dernier accusé de réception établi par les autorités de contrôle.

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : AZAMOUN
Prénom : Samir
Signé le: 16/12/2022 17:17:37

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.